



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134262>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-134262

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-96080

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 28/08/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Grand Chalon Communauté d'Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24710058900099

Ville : Chalon-sur-saone cedex

Code postal : 71106

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation de la crèche Jean Moulin à Chalon-sur-Saône - Lot 4 : charpente & ossature bois - couverture bac acier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation de la crèche Jean Moulin - 9 rue Victor Lacaille d'Esse 71100 Chalon-sur-Saône - Lot 4 : charpente & ossature bois - couverture bac acier - Marché initial décomposé en 16 lots. La présente consultation ne concerne que le lot 4, et fait suite à une première procédure (avis n°25-45727 envoyé pour publication au BOAMP le 22/04/2025) déclarée sans suite pour cause d'infructuosité en l'absence de candidatures et d'offres déposés dans les délais prescrits - Le marché débute à compter de sa notification et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de 14 mois hors période de préparation de chantier de maximum 4 semaines. A titre prévisionnel il est prévu que, pour le lot 4, les travaux seront exécutés à compter du 25/11/2025. Les variantes n'étaient pas autorisées et il n'y avait pas de PSE à valoriser pour le lot 4. Lieu principal d'exécution du marché : 9 rue Victor Lacaille d'Esse 71100 Chalon-sur-Saône

Critères d'attribution : - Critère 1 : Prix - pondération 60% - Critère 2 : Qualité des matériaux /équipements mis en oeuvre au regard des fiches techniques demandées - pondération 20% - Critère 3

: Pertinence de la méthodologie mise en place afin de répondre aux délais de l'opération - pondération - pondération 10% - Critère 4 : Qualité et pertinence de la méthodologie et des dispositions spécifiques mises en oeuvre pour garantir les exigences HQE, thermiques et étanches du bâtiment - pondération 5% - Critère 5 : Pertinence des mesures prises pour la gestion des déchets et des approvisionnements au regard des contraintes du site pondération 5%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le présent avis d'attribution ne concerne que le lot 4 : charpente & ossature bois - couverture bac acier. Valeur estimée pour le lot 4 : 63 000 euros HT. Attributaire : groupement d'entreprises PERNIN ET FILS (PME) / RDV ETANCHEITE (PME) - 49 bis route de Chalon GLAIRANS 71310 MERVANS Valeur de l'offre : 110 656,02 Euros HT, soit 132 787,22 Euros TTC. Date de conclusion du marché : 24/10/2025
Nombre d'offres reçues : 1 - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 - Dijon Cedex - Tel : +33 380739100 / courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> - Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Conformément aux articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Dijon peut être saisi d'un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat. Conformément aux articles L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du Code de Justice administrative et sous les conditions édictées par ces articles, le Tribunal Administratif de Dijon peut être saisi d'un référé contractuel, au plus tard le 31ème jour suivant la publicité de l'avis attribution du contrat. La validité du contrat peut en outre être contestée devant le Tribunal Administratif de Dijon, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation en application du Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04/2014 (n°358994). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr -Modalités de consultation du marché signé : Le marché signé peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi, au service de la Commande Publique - 1 Rue de Bourgogne 71100 Chalon sur Saône, après demande de rendez-vous par mail adressée à : service.marches@chalonsursaone.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025